

Ordre du jour :

- **Lecture du Procès Verbal de la précédente réunion**
- **Subvention exceptionnelle pour le Club des Aînés Ruraux**
- **Décision Modificative au Budget pour la dette de Monsieur KIRSCH**
- **Mise en place des tours de garde au bureau de vote pour les élections européennes**
- **Questions diverses**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 Mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le sept Mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Isabelle TARDY, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 23 Avril 2024

Etaient présents : Mme TARDY, MM. PLAIZE, BERNARD, Mmes LANOUE, LYS, MM. MAROT, PIEL, ROY

Absents : M. BAUDRY (Pouvoir donné à Mme LYS)
Mme GERVREAU (Pouvoir donné à Mme LYS)
M. MONTIGAUD (Pouvoir donné à M. BERNARD)
Mme LAMOR, M. POULARD (Excusés)
M. DANET

Secrétaire de séance : M. PLAIZE

Madame le Maire donne la parole aux membres du Conseil Municipal sur le Procès-Verbal de la précédente réunion.

Le Conseil Municipal adopte et signe ce Procès Verbal.

Subvention exceptionnelle pour le Club des Aînés ruraux

Madame le Maire rappelle que l'organisation du repas annuel communal est pris en charge par l'Association des Aînés Ruraux de la commune.

Elle propose à cet effet, le versement d'une subvention exceptionnelle correspondant aux dépenses habituellement engagées par la commune déduction faite de la recette des repas encaissée par l'association, à savoir 1200.00 €.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le versement de cette subvention exceptionnelle.

Décision Modificative au Budget pour la dette de Monsieur KIRSCH

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la dette de Monsieur KIRSCH, ancien locataire de la commune, est difficile à recouvrer. A cet effet, il convient de prévoir une provision complémentaire au Budget 2024 pour la somme de 2 000.00 €.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'inscrire les écritures suivantes :

- C/ 65888 : - 2 000.00 €
- C/ 681 : 2 000.00 €

Mise en place des tours de garde au bureau de vote pour les élections européennes

Madame le Maire informe qu'en vue des élections européennes du 09 Juin 2024, il y a lieu d'établir les tours de garde du bureau de vote.

Le bureau de vote sera donc tenu de la manière suivante :

ELECTIONS EUROPEENNES			
Tour Unique – 09 Juin 2024			
	De 08 h 00 à 11 h 30	De 11 h 30 à 15 h 00	De 15 h 00 à 18 h 00
Président	TARDY Isabelle	TARDY Isabelle	TARDY Isabelle
Assesseur (table de vote)	BERNARD Raphaël	BERNARD/PLAIZE	PLAIZE Camille
Assesseur (table de vote)	MONTIGAUD Patrick	LANOUE Annie	MAROT Frédéric
Secrétaire (entrée)	LAMOR Céline	PIEL Serge	POULARD Jérôme

QUESTIONS DIVERSES

Affiliation du Syndicat mixte pour le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) La Rochelle Aunis au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Charente-Maritime

Le Syndicat mixte pour le SCoT La Rochelle Aunis a sollicité son affiliation volontaire au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Charente-Maritime.

Conformément au Code général de la Fonction Publique et au décret n° 85-643 du 26 Juin 1985, la consultation des Collectivités et Etablissements Publics affiliés au CDG17 est nécessaire préalablement à l'acceptation de cette demande d'affiliation au 1^{er} Janvier 2025.

Il convient donc que le Conseil Municipal donne son avis sur cette demande d'affiliation.

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal décide à 10 voix POUR et 1 voix CONTRE d'émettre un avis favorable.

Compte-rendu de la réunion de la Commission Tourisme-Culture-Patrimoine

Madame le Maire donne le compte-rendu de la réunion de la Commission Tourisme-Culture-Patrimoine qui s'est déroulée le Mardi 23 Avril 2024.

Les points suivants ont été abordés :

« Livre sur CLION SUR SEUGNE » :

Un contact a été repris avec l'éditeur « Le Passage des heures » pour réaliser un ouvrage sur notre commune, son histoire et son passé. La Commission serait favorable à ce projet.

Il existe une collection sur les villages de Haute-Saintonge dans laquelle nous pourrions être présents.

Le plan des livres est toujours le même :

- Présentation de la commune, de l'histoire et des lieux principaux
- L'économie locale
- Les fêtes et cérémonies
- Ecole / Sports / Culture / Loisirs
- Portraits de figures locales

Une contribution de la population pourrait être envisagée.

Afin d'affiner ce projet, un rendez-vous sera pris avec l'éditeur.

La Vagabonde Clionnaise 2024

Programme prévu le 27 Juillet 2024 dans le Parc du Presbytère.

- 18 h 30 : théâtre

- 21 h 00 : Concert des Estivales « The white socks »

Présence d'un food truck. La Cantina est proposée comme l'an passé. Il faut trouver une solution pour proposer du sucré aussi.

La buvette sera tenue par l'Amicale du Livre.

Frédéric MAROT s'occupe de la logistique (matériel scénique, contact avec les groupes, etc...).

Pour le théâtre, une troupe « La Sauce Théâtre » est proposée à la commission. Elle propose des petites pièces courtes sur 1 h 30 de spectacle. Le budget est de 600.00 €.

La Commission accepte cette proposition.

La nature du concert se prête à une soirée bal. Une piste sera demandée au Comité des Fêtes de Plassac. Il faudra décider où et comment l'installer.

Il est proposé des éclairages dans le parc, de type guinguette.

Collecte des souvenirs de M. MILHIET

Comme il en a déjà été question lors de la précédente réunion, il s'agit d'organiser une rencontre avec M. MILHIET afin de récolter ses souvenirs de la période de guerre (entrevue filmée). L'objectif serait de faire une diffusion ou une exposition autour de cette rencontre.

Il apparaît dans la discussion que la collecte des souvenirs de cette période pourrait être plus large auprès de la population. »

Projet Ecole

Madame le Maire fait un point sur l'avancement du projet de rénovation de l'école qui sera axé sur l'accessibilité, la sécurité ainsi que la mise au normes énergétiques.

Travaux de voirie

Un point est fait sur la fin des travaux de voirie aux villages de Saint-Paul et de Sauge.

Des travaux d'enrobés sont prévus aux beaux jours, sur les voies qui le nécessitent.